



La couleur de l'appartement ne plait pas au propriétaire

Par **wnereh**, le **04/02/2009** à **13:08**

ma fille etudiante devait rendre les cles au proprietaire ce mardi 3 fevrier elle a repaint tout l'appart pour quil soit propre.dans le sallon les murs etaient 1mur en blanc et l'autre en violet.elle n'a pas retrouvé le meme violet mais un plus clair.ce violet ne plait pas au proprietaire,il l'oblige a tout repeindre en blanc qu'elle doit racheter.il lui laisse un delai de 15jours pour repeindre et veut lui faire payer le loyer pour ses 15 jours de plus elle n'habite plus sur place.A t'il le droit?Merci.